



SOCIETE GRANULATS VICAT

DOCUMENT 1

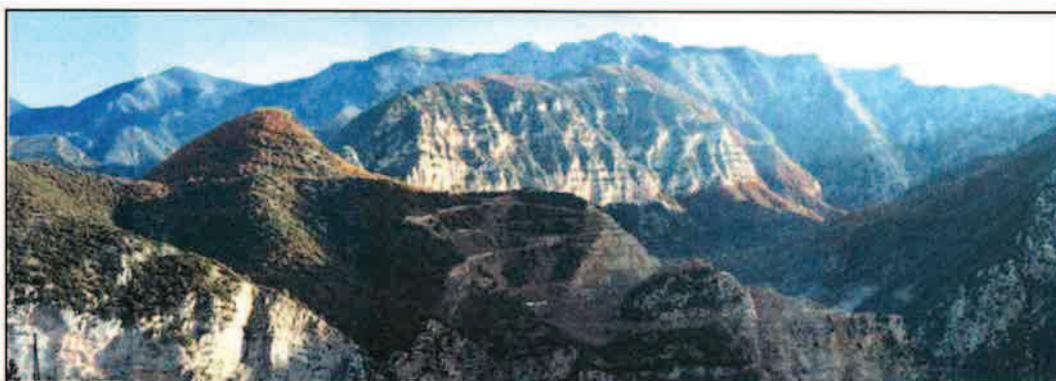
**DEMANDE D'AUTORISATION
DE RENOUVELLEMENT &
D'EXTENSION**

CARRIERE DE LA GUARDIA

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES (06)

COMMUNE DE LA TOUR

Lieux-dits « *Pissarella* », « *Vignes de la Tour* », « *Eusiera* » & « *La Giba* »



MAI 2012

Siège Social : 4, Rue Aristide Bergès – B.P. 33 – 38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX

Tél. : 04 74 27 59 00 – Fax : 04 74 27 59 95

S.A.S. au capital de 4 351 200 € - 768 200 255 RCS VIENNE

SIRET 768 200 255 00091 – NAF 0812 Z – N° TVA FR 87 768 200 255



GRANULATS VICAT

MONSIEUR LE PREFET
PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES
DDPP
Bureau de l'Environnement
CADAM
Route de Grenoble
06286 NICE CEDEX

N/Réf. : CN/ GG/ 75-12

Objet : Demande d'Autorisation de Renouvellement & d'Extension de carrière

Commune de LA TOUR

Lieux-dits « Pissarella », « Vignes de la Tour », « Eusiera » & « La Giba »

Référence : Code de l'Environnement

Art. L 511-1 et suivant

Art. R512-6 et suivant

L'Isle d'Abeau, le 2 mai 2012

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Alain BOISSELON, agissant en qualité de Président de la S.A.S GRANULATS VICAT, ai l'honneur de solliciter:

→ **Le renouvellement de l'autorisation de la carrière** de roche massive calcaire sur la commune de LA TOUR, aux lieux-dits « Pissarella », « Vignes de la Tour » & « Eusiera », sur les parcelles C401pp, C402pp et C417pp, pour une superficie de **14 ha 88 a 56 ca.**

→ **L'autorisation d'étendre cette carrière** sur la commune de LA TOUR, aux lieux-dits « La Giba » & « Eusiera », sur les parcelles C392pp, C412pp, C413pp, C416pp, C417pp, C418pp et C419pp, sur une superficie de **11 ha 09a 84 ca.**

La superficie totale de la demande d'autorisation porte sur : 25 ha 98 a 40 ca.

→ **Le renouvellement de l'autorisation de l'installation primaire de concassage** pour une puissance totale de **485.5 kW**

Cette autorisation est sollicitée pour une durée de **30 ans.**

GRANULATS VICAT

ADRESSE ADMINISTRATIVE

SIEGE SOCIAL :

4, RUE ARISTIDE BERGES

LES 3 VALLONS - B.P. 33

F-38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX

TÉL. +33 (0)4 74 27 59 00

FAX +33 (0)4 74 27 59 92

www.granulats.vicat.fr

S.A.S. AU CAPITAL DE 3 407 088 EUROS

768 200 255 RCS VIENNE

SIRET 768 200 255 00091

NAF 0812 Z

N° ID TVA FR 87 768 200 255

ISO 9001

BUREAU VERITAS
Certification



Le présent document est complété par les deux plans exigés par l'Article R 512-6 du Code de l'environnement.

Nous avons l'honneur de solliciter l'autorisation de modifier l'échelle du plan d'ensemble ; en raison de l'importante superficie de l'autorisation demandée, ce plan sera établi au 1 / 2500^e.

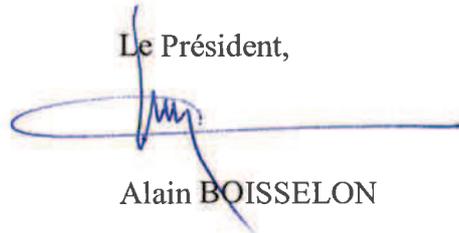
Vous voudrez bien trouver ci-joint un dossier complet comprenant :

- le Dossier de Demande
- le Résumé Non Technique de l'Etude d'impact
- l'Etude d'Impact
- l'Etude des Dangers et son résumé non technique
- la Notice d'Hygiène & de Sécurité
- les Annexes

et ce, conformément au Code de l'Environnement, Livre V, Titre I, Articles L 511-1 et suivants, relatif aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (I.C.P.E.).

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma très haute considération.

Le Président,



Alain BOISSELON